



FOOTBALL CLUB VERSOIX

— since 1927 —



201 route de l'Etraz
1290 Versoix
Tél. +41 22 755 54 53
secretariat@fcversoix.ch
www.fcversoix.ch

Procès-verbal de l'assemblée Générale du mercredi 6 novembre 2024 à 19:00 dans les locaux de Fitspro, 243 Route des Fayards, 1290 Versoix

Assemblée Générale du FC Versoix

Mercredi 6 novembre 2024 à 19h00

Fitspro, Route des Fayards 243, 1290 Versoix

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée et éventuelle modification de l'ordre du jour
 2. Désignation des scrutateurs
 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30.05.2024
 4. Rapport du Président et des différentes commissions
 5. Récompense et honorariat
 6. Présentation des comptes de la saison 2023-2024
 7. Rapport des vérificateurs aux comptes
 8. Approbation des comptes de la saison 2023-2024
 9. Décharge au comité sortant et démission du comité
 10. Présentation des candidats à la Présidence et des nouveaux membres du comité
 11. Election du Président et du comité
 12. Présentation des objectifs et du fonctionnement du club pour la saison 2024-2025
 13. Présentation du budget pour la saison 2024-2025 (cf. Annexe 2 : Présentation AG, p. 45)
 14. Votation du budget pour la saison 2024-2025
 15. Election des vérificateurs aux comptes
 16. Propositions individuelles
 17. Communications et correspondances
 18. Questions et divers
-



1. Ouverture de l'assemblée et éventuelle modification de l'ordre du jour

Alexandre Moraga, Président du FC Versoix, ouvre la séance à 19h15 en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il rappelle qu'il s'agit de la 2^e AG pour la saison 23/24 après le décalage de la précédente au mois de mai suite à l'ajournement nécessaire pour rééquilibrer les comptes et résoudre les problématiques d'assurances sociales qui avaient été énoncées (cf. Annexe 1 : PV de l'AG du 30 mai 2024).

Aucune modification ni aucun ajout ne sont apportés à l'ordre du jour transmis qui est validé en l'état.

Une minute de silence est observée pour tous les membres, les amis ou les familles du FC Versoix, qui ont disparu cette année, notamment Monsieur Roland Lacroix, ancien président du FC Versoix dont nous venons d'apprendre le décès.

2. Désignation des scrutateurs

Mesdames Jennifer Abbes et Patricia Hornung se proposent comme scrutatrices, leur nomination est validée à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30.05.2024

L'assemblée approuve ce PV sans modification ni opposition.

Le Président rappelle que ce PV est disponible sur le site Internet du FC Versoix.

4. Rapport du Président et des différentes commissions

Bilan de la saison 23/24 (cf. Annexe 2 : Présentation AG, p. 4-12) :

Beaucoup de points ont déjà été présentés lors de l'AG précédente, les faits marquants sont les suivants :

- 4 camps de foot (octobre, avril, juillet, août) avec Thomas Phibel, joueur de la 1^{ère} équipe.
- 3 tournois de Noël et Nouvel an en salle, au Cycle des Colombières : Ecole de foot, juniors E et juniors D. Le Président remercie les parents et bénévoles, notamment pour la formule « fondue » qui a beaucoup plu et que le club va normalement reconduire les 30 novembre, 7 et 14 décembre
- Albums « Panini » : gros succès qui a beaucoup plu mais qui a posé des problèmes de logistique avec le nombre de changements de joueurs chez les actifs, il a fallu faire beaucoup de photos.
- Journée du FC Versoix du 9 mai 2024 : moins de monde cette année à cause du pont de l'Ascension. Le comité s'interroge pour le futur pour reconduire cette action ou



201 route de l'Etraz
1290 Versoix
Tél. +41 22 755 54 53
secretariat@fcversoix.ch
www.fcversoix.ch

faire un tournoi à la place, ainsi que sur la date : le week-end de l'Ascension est-il encore une bonne date avec le pont instauré l'année passée dans les écoles ?

- Repas de soutien du 17 mai 2024 : il n'a pas eu les résultats escomptés, il y avait moins de partenaires (Lancy faisait son repas de soutien à la même date).
- L'équipe du Team Léman a gagné le titre de champion suisse de Youth league B en battant en finale le Team Sempachsee Youth league. C'est un magnifique résultat qui récompense un très bon travail de formation.

Luc Jolidon demande si l'équipe a été reçue par la Ville, la réponse est non mais le Team Léman a reçu un bon de 1'000 CHF de l'ACGF.

- Pour la 1^{ère} année, le FC Versoix a tenu un stand aux promotions de Versoix, sur 2 jours, avec vente de tacos et de frites.
- 2 camps multisports d'une semaine ont eu lieu en juillet. Ils ont rencontré un gros succès : 100% de taux de participation. Le club cherche à s'améliorer pour toujours faire mieux car ces camps résultent par de grosses rentrées d'argent qui ont permis cette année d'équilibrer le manque de sponsors.

Rapport sportif de la saison 2023-2024 :

Mouvement junior :

- **EDF et juniors E** (cf. Annexe 2 : Présentation AG, p. 13-19).
103 enfants répartis dans 4 classes d'âge (2018, 2017, 2016 et 2015) pour l'EDF et 5 équipes de juniors E.
- **Juniors A, B, C et D** (cf. Annexe 3 : Présentation mouvement junior A, B, C et D p. 1-21).

Parmi les points positifs il faut noter la très bonne relation avec les partenaires locaux du football genevois : 10 joueurs formés à Versoix et Collex évoluent au sein des équipes FootEco 12, 13, 14 et des équipes élites M15, M16, M17, M18 et M19. En fin d'année 3 joueurs ont intégré les équipes élites de Servette.

Par contre, d'un point de vue négatif, il faut noter le manque de vestiaires et de salles de réunion ainsi que les difficultés posées par la fermeture des terrains d'herbe : de novembre à mars le club doit annuler environ 20% de ses entraînements.

Section féminine (cf. Annexe 4 RapportFemVersoix23-24)

- 4 équipes regroupant 62 joueuses.

Equipes d'actifs (cf. Annexe 2 : Présentation AG, p. 22-27)



201 route de l'Etraz
1290 Versoix
Tél. +41 22 755 54 53
secretariat@fcversoix.ch
www.fcversoix.ch

- Les résultats ont malheureusement été catastrophiques pour les 3 équipes d'actifs avec les relégations de la 1^{ère} équipe en 3^e ligue, de la 2^e équipe en 4^e ligue et le retrait de la 3^e équipe au 2^e tour.

Equipes Seniors (cf. Annexe 2 : Présentation AG, p. 26-27)

- Une belle 7^e place pour l'équipe des 40+ dans le groupe champion et une belle 3^e place pour l'équipe des 50+ dans le groupe 1.

5. Récompense et honorariat

Le Président remercie tous les sponsors (principaux, locaux et les soutiens aux activités qui permettent de faire vivre le club), les autorités de la Ville de Versoix, tous les bénévoles pour leur soutien et leur engagement tout au long de la saison, les membres, membres d'honneur et présidents d'honneur pour leur soutien indéfectible ainsi que le bureau, les commissions sportives et le comité pour leur engagement malgré les difficultés.

Le Président propose l'élection d'un nouveau membre d'honneur en a personne de Madame Sylvie Varia qui a occupé de nombreux postes au FC Versoix depuis de nombreuses années.

Madame Sylvie Varia est élue membre d'honneur par acclamation.

6. Présentation des comptes de la saison 2023-2024 (cf. Annexe 2 Présentation AG, p. 33-37).

Monsieur Abdallah ben Salem, trésorier pour la saison 23-24 présente les comptes, en apportant plus de détails aux cotisations par catégorie comme cela avait été demandé lors de l'AG du 30 mai par Monsieur Jim Buchs.

Les primes de la 1^{ère} équipe ont coûté moins que prévu ; cela est dû aux mauvais résultats de la saison.

Le repas de soutien et la journée du club ont rapporté beaucoup moins que prévu.

Frais 1^{ère} équipe bien moins importants que prévus et ventes vignettes ont très bien marché.

L'un dans l'autre, le résultat de la saison dernière est équilibré et présente un léger profit.



201 route de l'Etraz
1290 Versoix
Tél. +41 22 755 54 53
secretariat@fcversoix.ch
www.fcversoix.ch

7. Rapport des vérificateurs aux comptes

M. Roder et M. Rochat, vérificateurs aux comptes, confirment avoir examiné les comptes et recommandent leur approbation.

8. Approbation des comptes de la saison 2023-2024

Les comptes 2023-2024 sont approuvés à l'unanimité.

9. Décharge au comité sortant et démission du comité

L'assemblée accorde la décharge au comité sortant à l'unanimité.

10. Présentation des candidats à la Présidence et des nouveaux membres du comité

Le Président remercie et mentionne les membres sortants (Enrico Brunetti et Roberto Lopez), et invite les candidats à rejoindre le comité à se présenter.

Les candidats sont les suivants :

- Alexandre Moraga : Président,
- Sarah Généquand Miche : Trésorière,
- François Gerber : Secrétaire du comité & Team Léman,
- Simon Pidancet : Directeur sportif,
- Grégory Mansilha : Manifestations,
- Manssour Thiam : Manifestations et autres,
- Jacques Marchand : Gestion & organisation de la formation,
- Cédric Tonoli : Communication,
- Patricia Hornung : Sponsoring
- Ivan Escudero : Matériel et logistique
- Yvan Perroud : (A déterminer)

Alexandre Moraga pose la question de la revue des statuts afin d'instaurer une présidence tournante au sein du comité à l'instar de ce qui se fait dans d'autres clubs. La refonte des statuts prend du temps et il est donc nécessaire de poser la question tôt afin de pouvoir travailler sereinement sur ce sujet.



201 route de l'Etraz
1290 Versoix
Tél. +41 22 755 54 53
secretariat@fcversoix.ch
www.fcversoix.ch

11. Election du Président et du comité

Le Président et le comité sont élus à l'unanimité.

12. Présentation des objectifs et du fonctionnement du club pour la saison 2024-2025

Les principaux objectifs du club pour cette saison sont le développement et le renforcement du club par :

- L'organisation des structures : le renforcement du bureau et l'optimisation des ressources. Cela passe par la redistribution des tâches au sein du bureau et la mise à jour de l'organigramme,
- La mise en place de nouvelles commissions, ce qui deviendra possible avec le renforcement et l'élargissement du comité,
- L'augmentation du nombre d'événements et l'engagement de tous les membres (comité, staffs d'entraîneurs, joueurs actifs comme juniors) dans les différentes actions pour générer des rentrées financières. Le Président passe le film du tournoi de la Capsicom qui s'est déroulé sur 2 jours au CSV les 26 et 27 octobre et qui a généré environ 7'000 CHF de bénéfice pour le FC Versoix.

Le Président mentionne qu'il est nécessaire de se poser la question, pour le prochain exercice, du montant des cotisations des membres. En effet, la Ville de Versoix ayant changé sa méthode de calcul de subvention, qui fonctionnait par le passé par un don de CHF 100.- par joueur versoisien, il faut maintenant trouver le moyen d'augmenter nos revenus.

Aujourd'hui, avec une cotisation de 380 CHF par membre, nous avons l'une des cotisations les plus basses du canton.

Il faudra sans aucun doute envisager l'augmentation de la cotisation à CHF 480.- lors de la prochaine AG.

Dates 2024-2025 à retenir :

- Tournois en salle (EDF, juniors E, juniors D) : 30 novembre, 7 décembre, 14 décembre,
- 14 février : gala du FC Versoix organisé par la 1^{ère} équipe pour financer son camp en Grèce,
- 29 mai : tournoi du club,
- 6 juin : repas de soutien,
- 7-8 juin ou 14-15 juin : tournois (les 14-15 juin risquent d'être indisponibles pour cause d'Euro féminin et d'indisponibilité des terrains).



201 route de l'Etraz
1290 Versoix
Tél. +41 22 755 54 53
secretariat@fcversoix.ch
www.fcversoix.ch

13. Présentation du budget pour la saison 2024-2025 (cf. Annexe 2 : Présentation AG, p. 45)

Les primes pour la 1^{ère} équipe sont en augmentation mais il faut prendre en compte que l'on attend beaucoup plus de points que la saison passée. De plus, la prime au point a baissé et les primes sont plafonnées à un nombre de points fixé. En outre, les joueurs de l'équipe participent à des événements comme le gala.

Le repas de soutien devrait revenir à l'ancienne formule pour se relancer, par exemple en collaborant avec le Repère, sans prendre d'intermédiaires. La commission des manifestations verra comment s'organiser.

Le tournoi organisé avec Capsicom a montré qu'on pouvait générer de bonnes rentrées financières en déléguant l'organisation du tournoi, en nous focalisant sur les stands.

Pour les camps de foot, il est prévu de continuer avec Nuno Rodrigues.

Le budget est ambitieux mais 70% du budget sponsoring est déjà atteint.

14. Votation du budget pour la saison 2024-2025

Le budget 2024-2025 est approuvé à l'unanimité.

15. Election des vérificateurs aux comptes

Après plusieurs années à ce poste, Messieurs Roder et Rochat souhaitent se retirer.

Messieurs Abdallah ben Salem et Daniele Todeschini se proposent en tant que vérificateurs aux comptes : leur nomination est validée à l'unanimité.

16. Propositions individuelles

Pas de proposition individuelle.



201 route de l'Etraz
1290 Versoix
Tél. +41 22 755 54 53
secretariat@fcversoix.ch
www.fcversoix.ch

17. Communications et correspondances

RAS.

18. Questions et divers

- Disponibilité des terrains :

Question du papa d'un joueur de l'école de foot : mon fils a eu plusieurs entraînements annulés faute de terrain disponibles, il se décourage et se démotive, sans compter que nous payons la cotisation alors qu'il ne peut pas jouer comme c'était prévu. A qui puis-je m'adresser pour relayer cette question ? Que peut faire le club ?

Réponse du Président : le FC Versoix n'est pas responsable et décisionnaire de l'ouverture ou de la fermeture des terrains. Comme il est mentionné dans le rapport sportif des juniors A, B, C, D (cf. Annexe 3 : Présentation mouvement junior A, B, C et D p. 1-21), lors de la dernière saison la fermeture des terrains a impliqué l'annulation de 20% des entraînements de novembre à mars pour le club. Le président donne également l'exemple de l'organisation du tournoi de la Capsicom dont la fermeture du terrain C a été ordonnée par la Commune quelques jours seulement avant le tournoi, alors qu'il avait été mis au repos durant 2 semaines, ce qui a nécessité de préparer un autre terrain la veille du tournoi. Malheureusement, ces décisions relèvent de la Commune et pas du club.

Si les parents ou les communiens sont frustrés de cette situation, le club l'est parfois tout autant. En effet, souvent, lorsqu'il a beaucoup plu, ces fermetures sont parfaitement justifiées. Pour le reste, c'est la Commune qui décide. Par conséquent, si les parents s'estiment lésés, il faut s'adresser à la Commune. Le club ne peut faire autre chose que de relayer leurs doléances.

En ce qui concerne la construction d'un 2^e terrain synthétique, M. Marro mentionne que c'était prévu, la faute revient au FC Versoix de pas avoir fait la demande il y a quelques années.

Plusieurs participants interviennent pour dire que la question est à revoir aujourd'hui, car ceux qui payent le prix sont les enfants et les parents qui paient les cotisations, il ne sert à rien de regarder derrière. Il faut voir la problématique actuelle et future. Simon Pidancet précise qu'actuellement un terrain d'herbe à Versoix est utilisé 3 mois et demi sur 12, un terrain synthétique 12 mois sur 12.



FOOTBALL CLUB VERSOIX

— since 1927 —



201 route de l'Etraz
1290 Versoix
Tél. +41 22 755 54 53
secretariat@fcversoix.ch
www.fcversoix.ch

- Cotisations :

Question du public : est-il possible de connaître le montant de la cotisation dans les autres clubs ?

Réponse du Président : Oui on peut se renseigner et arriver à la prochaine AG avec des propositions de montant pour les cotisations. Il n'est pas possible de débattre de ce sujet soir car, statutairement, l'augmentation des cotisations doit faire l'objet d'une information préalable.

Par la même occasion, Il faudra également ouvrir la réflexion sur le FC Versoix – Team Léman, notamment pour ce qui concerne les juniors inter, dont l'activité occasionne plus de frais, notamment pour les voyages. On pourrait envisager une différence de cotisation ou une participation aux frais (par exemple équipements).

- Cartothèque :

Question de Jean-Ronald Gyger : à propos des cartes de supporters à refaire, certains ont reçu une facture et d'autres non, comment faire pour recevoir sa carte et payer sa facture ?

Réponse de Jennifer Abbes du bureau : il y a eu des problèmes d'adressage (mail ou postal) et aussi de références bancaires. Mais cela devrait être réglé, les courriers sont partis ce matin même.

Il n'y a plus d'autre question, la séance est clôturée à 20h45.

Le Président remercie tous les participants et en les invitant à l'apéritif dînatoire préparé par la société Saveurs en cuisine.

Le Président : *Alexandre Moraga*

Date et signature : *le 27/11/2024*

Annexes :

- Annexe 1 : Procès-verbal-AG-30-mai-2024
- Annexe 2 : Présentation AG
- Annexe 3 : Présentation mouvement junior A, B, C et D
- Annexe 4 : RapportFemVersoix23-24